

## Comment remplir la demande ?

A. Information sur votre entreprise : page 1/4

Si vous avez déjà fait une demande pour un autre établissement agricole, vérifiez si les travaux déclarés en page 2 sont identiques. Si c'est le cas, transmettez-nous la validation de l'inspection du travail. Sinon, vous devez compléter le document.

B. Les travaux concernés par les formations proposées par le lycée sont : page 2/4

Ligne 6 (D.4153-27-conduite d'équipement de travail mobiles automoteurs et d'équipements de travail servant au levage).

Ligne 7 (D.4153-28-travaux impliquant l'utilisation ou l'entretien...).

C. Liste des matériels dangereux susceptibles d'être utilisés : page 3/4

Vous devez noter sur la liste tout matériel ou machine mis à disposition du stagiaire. Attention : si vous prenez un élève en 1<sup>ère</sup> année de formation, bien prendre garde aux matériels strictement interdits. Pour vous aider à faire cette liste veuillez-vous reporter aux 2 listes de matériels jointes.

D. Autres activités et travaux règlementés : page 4/4

E. Comment remplir la demande ?

La demande de dérogation est adressée (par courrier recommandé avec accusé de réception) à l'inspecteur du travail, territorialement compétent pour l'entreprise ou l'établissement de formation demandeur.

Le renouvellement de la demande d'autorisation doit intervenir 3 mois avant l'expiration de l'autorisation de dérogation en cours de validé.